

Manifestation ouverte à tous

Port du gilet et du casque obligatoire

Respect de l'environnement

Le Marathon du Haut Rhône se déroule sur un site fragile

- * Animaux, plantes, minéraux appartiennent au paysage (ni cueillette, ni prélèvement)
 - * Conservez la nature propre (pas de déchets)
Tout comportement allant à l'encontre de cet esprit (papiers jetés dans la nature ...)
- impliquera l'élimination de son auteur sans possibilité d'appel

les 13 km et le marathon CADET

Application du règlement F.F.C.K

Catégories :

K1H et D, K2H et D, C1, C2, K2 mixte, Cx

Départ : 12h à CHANAZ

Départ en ligne au niveau de la passerelle

- 1^{ère} ligne : Les cadets né(e)s en 1992 et 1993
- 2^{ème} ligne : Départ des 13 km ouvert à tous

Arrivée à partir de 12h45 à Yenne

Remise des prix :

Les premiers de chaque catégorie
K1D, K2D, K2 mixte, K1H, K2H, C1, C2, Cx

Il est conseillé aux bateaux polyéthylène et de tourisme de partir derrière les lignes
Un mauvais placement ou faux départ entraînera la disqualification de l'embarcation
L'arrivée sera jugée rive gauche, en amont du pont de Nattage en remontée de courant
après avoir effectué un virage autour de la bouée.

Le Comité Régional Rhône Alpes de Canoë Kayak
et le responsable de la manifestation,
Pierrot Descôtes, sont heureux de vous accueillir
à la 1^{ère} édition du Marathon du Haut Rhône



Marathon du Haut Rhône

Application du règlement F.F.C.K

Compétition ouverte aux personnes nées avant le 31/12/1991

Catégories :

K1H et D, K2H et D, C1, C2, K2 mixte,
Kx, Cx, pirogues, barques,
Pas de catégories d'âge

Départ : 10h à SEYSSEL

Départ en ligne

Au niveau du pont de Seyssel en plein centre

- 1^{ère} ligne : K1, K2, C1, C2
- 2^{ème} ligne : Kx, Cx, C9, pirogues, barques,

Arrivée à partir de 12h00 à Yenne

Remise des prix :

Les 3 premiers de chaque catégorie
K1D, K2D, K2 mixte, K1H, K2H, C1, C2,
Et les autres

Coût d'Engagement 2007

(Les engagements se font par écrit)

Bulletin d'inscription + règlement envoyés

avant le 20 mai 2007

Tarif unitaire :	K2 ou C2 ou V2	: 22 euros
	K1 ou C1 ou V1	: 12 euros
	Kx, Cx, barques	: 80 euros

Bulletin d'inscription + règlement envoyés

après le 20 mai 2007

Tarif unitaire :	K2 ou C2 ou V2	: 30 euros
	K1 ou C1 ou V1	: 16 euros
	Kx, Cx, barques	: 100 euros

Carte journalière = 3 euros.

Location de matériels, sur réservation,
possible sur place, en sus

Renseignements: 04-50-56-13-67
contact@prolynx-sports.com

Les compétiteurs licenciés FFCK devront présenter leur licence 2007.
Pour les non licenciés, un certificat médical de non contre indication à la pratique du canoë kayak datant de moins de 3 mois sera exigé
La non présentation de ces documents sera une cause de refus de confirmation, aucun remboursement ne sera effectué pour ce motif

Non licenciés FFCK :
Avant d'embarquer, vérifiez que vous êtes bien en possession d'une carte fédérale nominative "Carte Découverte".
Elle répond à l'obligation de la loi de 1984 modifiée en 2000 d'assurer les pratiquants en R.C..

Ce 3 juin est l'occasion de découvrir le fleuve Rhône,
voie empruntée depuis des lustres par l'homme pour
communiquer, échanger, partager,